

Projet pédagogique

**Séjours camping
Voile et pêche**

Esparon de Verdon

**du 9 juillet au 3 aout 2018
et à St Martin de Brômes
du 6 au 10 aout 2018**

Les Francas des Alpes de Haute Provence

Sommaire :

1 projet éducatif des Francas du 04

Page 3

2 tableaux des séjours :

Camps multi thème

Page 7

Les moyens

Page 7 / 8

3 connaissance du public accueilli :

Page 9 / 10

4 objectifs pédagogiques :

Page 11 / 12

5 vies quotidiennes :

Page 13 / 14

6 l'équipe d'animation, son rôle :

Page 15 / 16

7 Evaluation

Page 17

Annexes

1 PROJET PEDAGOGIQUE DES CENTRES DE LOISIRS FRANCAS.

L'objet du présent document doit permettre de servir de références aux différents acteurs , bénévoles, salariés, parents, élus et partenaires qui déciderons à leur manière de participer aux actions de l'association Départementale des Francas des A.H.P.

Extrait des Statuts.

Article 1

L'association Départementale des Francas (Francs et Franches Camarades) des A. H. P. associe les personnes physiques et les personnes morales qui favorisent ou participent à l'action éducative, sociale et culturelle en faveur des enfants (telle que définie par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant).

Elle a pour but :

- ⇒ De promouvoir la place que les enfants et les jeunes doivent avoir dans la société et de développer des projets d'accueil et d'activités à l'intention des enfants.*
- ⇒ De regrouper les activités et les structures de loisirs - notamment les centres de loisirs - répondant aux besoins des enfants et des familles, d'en assumer au besoin la gestion.*
- ⇒ D'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs comme de participer à leur réalisation.*
- ⇒ De susciter en fonction des besoins, la création de structures et d'activités adaptées aux conditions d'existence.*
- ⇒ D'informer et de former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation.*
- ⇒ D'étudier et de promouvoir les méthodes et outils d'animation et d'information adaptés aux structures et aux publics.*

Laïque, elle respecte la personne sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de nationalité, de condition sociale, de conviction philosophique ou religieuse. Elle est indépendante des partis, syndicats, institutions religieuses et philosophiques. Elle s'engage à promouvoir les Droits de l'Enfant ainsi qu'une éducation laïque ouverte et accessible à tous.

La durée de l'association est illimitée.

Son siège social est à l'Ancienne Ecole de Perfectionnement de la Luquèce. Il peut être transféré sur simple décision du Comité Directeur que, à Manosque, ratifiera l'Assemblée Générale suivante.

Article 2

L'association Départementale des Francas des A.H.P. exerce son activité par les moyens suivants :

- Création, organisation, animation, gestion d'activités et de structures d'accueil destinées aux enfants.
- Création, organisation, animation, gestion de sessions et de cycles d'information, d'étude et de formation à l'intention de tous ceux qui interviennent dans l'action éducative, sociale et culturelle concernant les enfants.
- Toutes éditions telles que : journaux, revues, livres, brochures pédagogiques, produits audio-visuels, etc... et, d'une manière générale, tout document ou matériel destiné à l'information, à la formation et à la culture de l'enfance et de la jeunesse, des parents, des éducateurs et de toute personne ou collectivité concernées par les buts de l'association
- Organisation de fêtes, réunions, expositions, concours, manifestations.

La liberté, la paix, la démocratie, l'humanisme, la laïcité, la solidarité et l'égalité sont les valeurs auxquelles se réfère l'association Départementale des FRANCAS des AHP..

Son projet et les actions qu'elle développera se fondent sur ces valeurs afin d'offrir à tous les enfants sans exclusion, l'accès à un temps libre de qualité et de leur permettre :

- **de vivre des activités répondant à leurs centres d'intérêts et à leurs besoins**
- **d'accéder aux techniques et aux formes d'expression les plus diverses**
- **de participer à l'élaboration et aux décisions des projets les concernant.**

Cela suppose la participation active de tous ceux - parents, éducateurs, et citoyens qui interviennent dans l'action éducative.

Celle-ci doit contribuer à développer les aptitudes originales de chacun, à favoriser les expériences collectives, à permettre à l'enfant et au jeune d'agir, d'expérimenter , d'apprendre avec les autres.

A la recherche permanente de nouvelles formes d'intervention, au regard des aspirations des enfants, de leurs parents et des évolutions sociales, l'association Départementale des FRANCAS des AHP prend en compte les enjeux de société tels que :

- **La démocratisation culturelle en favorisant la participation et l'accès de tous à la vie et aux pratiques artistiques et culturelles.**
- **L'éducation à l'environnement en apprenant aux enfants à "vivre ensemble" dans le cadre d'une politique de développement durable.**
- **Le droit à l'expression et à l'information dans une société où les technologies d'information et de communication nécessitent une réelle éducation aux multimédia.**
- **D'ouvrir les enfants et les jeunes à l'Europe , à l'apprentissage interculturel et à la solidarité afin de leur permettre de mieux se connaître, de découvrir les valeurs liés à l'interculturel et à la solidarité , pour devenir de réels acteurs d'une Europe sociale.**

Afin de placer ces actions au centre d'une véritable dynamique locale, l'association Départementale des FRANCAS des AHP, structurera celles-ci en trois missions :

L'accueil éducatif

Accueillir l'enfant dans la cité constitue une mission essentielle pour la collectivité qui doit prendre en compte tous les enfants du territoire et pas seulement ceux qui sont confrontés à un besoin social de garde.

Pour que l'enfant se sente accueilli, il doit pouvoir trouver dans son territoire de vie des lieux qui fonctionnent pour lui comme des repères. Ceux-ci lui permettent de découvrir son environnement et de pouvoir s'y situer.

Au même titre que les deux points référence que connaît l'enfant, le logement et l'école, la fonction d'accueil doit être facilement repérable par lui dans sa vie quotidienne par l'aménagement d'espaces de jeux à proximité de son habitat et à l'échelle des quartiers et / ou de son village.

La fonction d'accueil ne pourra alors se réduire à la seule fonction de garde. Accueillir les enfants ne doit pas être synonyme de les «garder» dans le centre de loisirs. Cela serait avant tout contraire à l'esprit de notre projet qui veut rendre à l'enfant un temps libre choisi, et ensuite totalement illusoire du point de vue de la capacité d'accueil à développer.

Si la garde consiste à surveiller un être pour le protéger, le défendre, en l'occurrence au sein d'une collectivité, l'accueil au contraire consiste à le recevoir, au sens étymologique de réunir, associer, adjoindre.

L'information et l'orientation

Si l'accueil est la mission première de notre association, l'orientation des enfants en est le corollaire.

Le rôle du Centre de Loisirs consiste alors à être le centre, au sens physique du terme, point de convergence et de rayonnement des enfants et de l'information, un lieu à partir duquel sont proposées toutes les initiatives possibles pour mieux gérer son temps libre.

Permettre à l'enfant de se situer dans le temps, dans l'espace et parmi les autres suppose qu'il ait la connaissance la meilleure possible des potentialités que recèle son environnement. La diversité de l'offre d'activités dans un village étant bien souvent grande mais méconnue des enfants et de leurs familles.

Les activités

Accueillir et orienter l'enfant sont sans conteste deux fonctions importantes pour réguler le temps libre. Mais ici se posent les questions : accueillir pour quoi faire ? Orienter vers quoi ? Ces deux questions montrent bien en quoi chacune de ces fonctions n'est pas suffisante en soi et qu'elles doivent l'une et l'autre conduire l'enfant vers des propositions d'activité.

Nous ne devons pas oublier qu'être un enfant, c'est jouer. Si l'activité est un besoin pour l'homme et l'expression même de sa vie, le jeu, comportement fonctionnel et naturel, est la première activité de l'enfant, celle par laquelle il va découvrir sa propre existence, découvrir son environnement humain et matériel, tenter d'y prendre sa place. Son importance dans la construction de sa personnalité est donc capitale.

Comme l'enfant a besoin à travers le jeu d'activité, par compensation, par complémentarité, par besoin d'équilibre, celui-ci a besoin d'inactivité, de repos, de détente, de ne rien faire.

Les activités, les obligations et les contraintes de la vie des enfants entraînent une dépense d'énergie et supposent, de manière régulière, dans des temps plus ou moins longs que chacun choisit en fonction de son rythme, de pouvoir se donner du temps pour souffler, pour rêver, pour s'échapper, pour se ressourcer... Les contraintes sociales n'en donnent malheureusement que trop peu l'occasion aux enfants.

L'ouverture du Centre de Loisirs sur son environnement, en permettant, en recherchant et en favorisant l'accès des enfants qui le fréquentent à des activités spécialisées qu'il ne lui appartient pas de développer ou qu'il ne peut pratiquer par manque de moyens ou de compétences, lui permettra alors de jouer son rôle d'animateur d'une dynamique locale et d'offrir aux enfants et à leurs parents, un lieu de découverte, d'initiation et d'expérimentation.

Les projets pédagogiques propres à chaque action, chaque territoire, développées par l'Association départementale des Francas des A.H.P, tiendront compte des orientations de ce projet éducatif et des Politiques contractuelles des villes ou villages (Contrat Ville, Contrat Éducatif Local, Contrat Enfance et Temps Libres).

2 Tableaux des séjours :

camps multi thèmes :

Les camps pêche / voile se dérouleront sur cinq jours quatre nuits.

Les enfants arrivent accompagnés d'un animateur en mini bus, conduit par le directeur du centre concerné ou son adjoint, qui les dépose entre dix et onze heures le lundi pour les rechercher et repartir entre quinze et seize heures le vendredi. Tout au long de la semaine l'hébergement se fera au "Camping du soleil" chemin de la tuilière 04800 Esparron de Verdon. La restauration se fera sur place, elle est assurée par le snack du camping.

A Esparron au camping du soleil

9 AU 13 JUILLET	16 AU 20 JUILLET	23 AU 27 JUILLET	30 JUILLET au 3 AOUT
Riez	Banon	Les Mées	Ados de EJ les Mées 2 x 8 Plus Ancelle 7 enfants
Reillanne	Reillanne	Banon	

A St martin de Brômes avec voile le matin du mardi au vendredi

6 au 10 AOUT
Riez
Les Mées

Les moyens humains (Camps à esparron) :

- ✓ un responsable : Mr Othmane HNINI
- ✓ un animateur BAFA : Mr Ylies BOUGHERBI
- ✓ Un animateur pêche : Mr Yorick DUCAT
- ✓ Un à deux animateurs /trices par centre de loisirs présent.

Les moyens humains (Camps à St Martin de Brômes):

- ✓ une responsable : Mme BASMA BEN SALEM
- ✓ un animateur BAFA : Mr Othmane HNINI
- ✓ Un à deux animateurs /trices par centre de loisirs présent.

Pour les stages de voile l'encadrement est réalisé par un diplômé du club nautique d'Esparron de Verdon. (CNEV)

Matériel : Pour le camping

- ✓ un marabout de 5M sur 8M pour les activités et temps calme
- ✓ une tente infirmerie
- ✓ une tente régie animateurs.
- ✓ Une tente dortoirs de six places pour les enfants.
- ✓ Cinq tentes trois places pour les enfants.
- ✓ Quatre tente réserver pour les adultes responsables.
- ✓ Des tables et des bancs pour les jeux et temps calme.

Pour les activités :

- ✓ Matériel de pêche fourni par l'association départementale des Francas en rapport avec le nombre d'enfants et à leurs attentes.
- ✓ Matériel de pétanque fourni par l'association départementale des Francas
- ✓ Matériel de voile mis à disposition pour les séances par le CNEV ; dériveurs, gilets de sauvetages.

Divers :

- ✓ trousse à pharmacie, une par animateur et une pour l'infirmerie, chaque trousse sera vérifiée et compléter chaque soir.
- ✓ Des jeux de société (cartes stylos papiers).
- ✓ Des jeux d'extérieur, (ballon, Ping pong...).
- ✓ jeux pour la baignade, (ballon frite...)

Moyens financiers

	nuitées	repas	voile	pêche
Coût par enfant	5€	5.5€	120€	6€
quantité	4	13	–	–
Nombre d'enfants	14 à 16 maxi par semaine			
total				

3 Descriptif du public accueilli

Durant le séjour deux type de publics viendra sur le séjour d'Esparron. Il s'agit des enfants de 8/11ans et un séjour ados pour les 12/15 ans.

Caractéristiques du public: 8 /11 ans

Niveau psychophysiologique:

Allongement du squelette et fatigabilité, la durée d'attention s'accroît.

Moteur:

- L'équilibre s'affirme, les performances s'améliorent (marche, course, saut)
- L'adresse évolue (précision, dosage de la force)
- Vers 8 ans, possibilité d'immobilité plus longue

Cognitif:

- C'est l'Age de la scolarité, la mémoire est très sollicitée. C'est un moment de grande curiosité
- L'enfant accède au raisonnement à condition d'avoir un support concret.
- Le questionnement s'oriente vers le commencement des choses (la mort)
- Vers 8 ans, développement plus grand de la mémoire.

Affectif:

- L'enfant est moins préoccupé par ses problèmes affectifs.
- Les intérêts sexuels se sont endormis, ces intérêts se sont déplacés vers un monde extérieur.
- Les interdictions qui étaient extérieures a l'enfant vont devenir sienne (autocensure).
- Élaboration du surmoi. A ce stade naissent le sentiment de fautes et de culpabilités.
- L'enfant s'identifie à des héros, des idées, des personnages.

Social:

- La vie en collectivité a l'école accélère la socialisations
- L'enfant participe à diverses activités de groupe
- Valorisation et affirmation de soi, développement de la solidarité.
- Le jeu est un facteur important d'ouverture et d'adaptation sociale.
- Les jeux sont plus sociaux (apparition de la règle du jeu vers 8 ans).

A partir de 8 ans

- Envie de communiquer sa pensée
- Age des a priori sociaux
- Apparition des meneurs de groupe: premier apprentissage du pouvoir

Santé et sécurité :

Pour les enfants bénéficiant d'un traitement médicamenteux, le responsable se chargera de transmettre les médicaments prescrits, si ordonnance donnée par les parents.

Les numéros de téléphone utiles et urgents seront affichés sur le camp.

La trousse à pharmacie sera vérifiée chaque soir et réapprovisionnée si besoin.

La trousse à pharmacie sera toujours avec l'animateur ainsi que les fiches sanitaires.

Etant donné la saison et le micro climat qui règne à Esparron, il est impératif que les enfants aient une gourde d'eau sur eux durant la journée et la tête couverte au vue de la chaleur, mais également de quoi ce couvrir la nuit au vue de la fraîcheur de celle-ci et des différences de température avec la journée.

L'équipe vérifia en permanence que les enfants aient constamment ce « kit » sur eux.

→ **Physique :**

Rappeler les règles de sécurité avant chaque activité.

Les enfants ne devront jamais être seuls sans la surveillance d'un animateur.

L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation.

→ **Affective:**

L'animateur devra être toujours disponible et à l'écoute des enfants.

L'animateur devra être attentif à l'état de l'enfant : fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi...

→ **L'hygiène :**

Le matin, les enfants se laveront au lavabo après le petit déjeuner.

Comme dans les centres, les enfants iront se laver les mains avant tous les repas.

La douche sera prise le soir avant le repas.

4 Objectifs pédagogiques :

Le présent projet pédagogique est conçu en référence et en accord avec le projet éducatif de l'association départementale des Francas des Alpes de Haute Provence, Z.I. Saint-Joseph avenue Blaise Pascal 04100 Manosque, organisatrice des séjours.

Dans les séjours à Esparron différents axes se dessinent, la voile, la pêche, la découverte d'un milieu naturel fragile par la randonnée et d'un environnement social particulier (camping).

Ils sont tous reliés entre eux par le côté vacance que doit apporter le séjour aux enfants.

Il est important de rappeler que comme la plupart des activités, soit physique soit nouvelles, demande à l'enfant un dépassement de soi-même, une attitude positive de l'équipe est primordiale afin d'encourager les jeunes à maîtriser leurs appréhensions.

Découverte et initiation de la voile :

La voile apporte et développe un équilibre nouveau, une motricité plus fine cela amène chez l'enfant une réflexion et la prise de position par rapport à sa sécurité.

Elle permet de par le milieu la découverte d'un aspect de la météorologie (le vent)

Apportant une nouvelle perception de l'espace l'enfant découvre un moyen de déplacement tout en gérant sa trajectoire.

Développe la connaissance et la maîtrise de soi

Permet de découvrir la vie d'un club sportif

Découverte et initiation de la pêche :

Permet le développement d'une dextérité fine, par la manipulation précise du montage de ligne

Construction et progressivité de l'action, évolution de la pêche au coup vers la pêche à l'anglaise

Perception du corps dans l'espace et le temps, apprentissage des techniques (lancers...)

Coordination.

Favorise la découverte d'un écosystème, de son fonctionnement, et apporte des connaissances sur ses habitants,

Développe la capacité à faire des choix parmi plusieurs possibles : analyse de la situation, évaluation ; remédiation.

Maîtrise de soi, respect de l'environnement.

Découverte d'un site géographique par la randonnée :

Cette activité va favoriser l'acquisition de compétences en géographie de notre région en incluant un volet scientifique visant à mieux connaître la faune et la flore.

Savoir adapter son effort physique en fonction de la difficulté rencontrée

Savoir adapter son déplacement à certains types d'environnement

Respecter les autres, leurs différences et savoir adapter son comportement à la randonnée en groupe

La baignade :

La natation stimule la perception dans l'espace, la coordination des membres ainsi que la résistance à l'effort.

Découverte d'un milieu social particulier (camping):

Les enfants auront l'occasion de découvrir les joies du camping où ils développeront le sens de la vie en collectivité ; dans le cadre de l'accession à l'autonomie ils définiront les règles de vie, participeront aux tâches de la vie quotidienne et seront vraiment en vacances loin de leurs logements habituels.

Base nautique Esparron de Verdon

5 La vie quotidienne :

La gestion de la vie quotidienne est organisée autour de règles de vie

Négociables et non négociables, construites par et

Pour les jeunes au début du camp.

Règles négociable	Règles non négociable
Horaires, temps libres disposition et changement de tente dans le respect de la séparation fille / garçons	Le langage grossier les vulgarités les règles de sécurité à la pêche, à la voile ainsi que pendant toute la durée du camp le rangement du camp et de ses propres affaires respect des gens et du matériel

Dans le respect de la législation en vigueur

Les parents ont connaissances de toutes les activités proposées pendant le séjour

L'hébergement, la restauration

Hébergement ; sous tentes garçons et filles séparés.

Les jeunes devront respecter le matériel et les lieux (environnement, Voisinage) et devront « faire ensemble » pour installer l'hébergement et Gérer la vie quotidienne (autonomie et responsabilisation).

La restauration se fera au snack du camping

Les protocoles sanitaires et d'hygiène ;

Devront être scrupuleusement respectés conformément à la Réglementation en vigueur dans les accueils de mineurs. Les animateurs sont les garants de la sécurité sanitaire du public encadré.

Organisation :

Une Journée type:

08h00 – 09h00 : Lever – Petit déjeuner échelonné- Toilette
 09h00 – 09h30 : Rassemblement et départ vers les activités
 09h30 – 12h00 : Temps d'activité
 12h00 – 13h50 : Repas – Temps calme
 13h50 – 14h00 : Rassemblement et départ vers les activités
 14h00 – 16h00 : Temps d'activité
 16h00 – 16h30: goûter
 16h30 – 17h30 : baignade
 17h30 – 19h30 : Douches – Temps calme
 19h30 – 20h30 : Repas et temps calme
 20h30 – 21h 30 : Veillée
 21h 30 – 22h : Toilette et coucher
 22h : Extinction des feux

Horaires modulable en fonction de l'animation : voile

Planning des camps

ESPARRON sur VERDON					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H-9H	Installation	Petit déjeuner / toilette			
9H-10H		Rangement du camp avant les activités			
10H-11H		Pêche Groupe A	Pêche Groupe B	Pêche Groupe A	Pêche Groupe B
11H-12H		Sentier botanique GB	Sentier botanique GA	Pétanque GB	Pétanque GA
Repas midi	Repas midi	Repas midi	Repas midi	Repas midi	Repas midi
14H-15H	Voile	Voile	Voile	Voile	Rangement puis goûter
15H-16H					
16H-17H	gouter et Baignade				Départ
17H-18H	retour camping				
18H-19H	Douche / toilette				
Repas soir à 19 h	Repas soir	Repas soir	Repas soir	Repas soir	
Veillées au camping	thème des veillées décidés par les animateurs				

6 l'équipe d'animation son rôle:

• Rôle du directeur :

- *Le directeur est le garant du projet pédagogique en référence au projet éducatif élaboré l'association des Francas des alpes De haute Provence.*
- *Ayant responsabilité devant la loi, il y a des points non négociables avec le directeur tels que : LA DROGUE, L'ALCOOL ET TOUT CE QUI PEUT METTRE LA*
- *VIE D'UN ENFANT OU D'UN ADULTE EN DANGER. Tout abus sera pour l'animateur une cause de renvoi immédiat avec la rédaction d'un rapport circonstancié à Jeunesse et sports.*
- *il assure la sécurité tout le long du camp.*
- *Il s'assure d'être dans la réglementation en vigueur.*
- *Il accompagne, motive, les animateurs qui l'accompagnent.*
- *il participe aux projets d'activité et des veillées.*
- *il organise des réunions qui lui permettent d'assurer son rôle de formateur.*
- *Encourage les enfants a participés à la gestion du séjour.*
- *Pour une bonne cohésion, il est à l'écoute de chacun.*
- *Il est le lien entre les différents partenaires (CNEV, camping, snack...).*
- *les centre de loisirs et de l'organisateur (AD francas 04).*
- *il organise de petites réunions quotidiennes pour faire le bilan*
- *Il est le garant du bon déroulement du séjour.*
- *Si un désaccord d'ordre organisationnel ou pédagogique apparaissait dans le cadre du séjour, le directeur en tant que responsable du camp, déciderait et trancherait en dernier ressort.*

Rôle des animateurs :

Un animateur titulaire de l'A.F.P.S. ou le PSC1 aura en charge le suivi médical des enfants, la préparation des trousse de secours et la tenue du cahier d'infirmerie. Il s'occupera aussi des petits bobos et signalera au directeur tout problème d'hygiène ou de santé des participants. Rappel : il est interdit de donner à quiconque des médicaments sans prescription médicale. En cas de problème, les autorités compétentes seront averties dans les plus brefs délais.

Les textes législatifs concernant l'encadrement de la baignade stipulent la présence dans **L'eau d'un animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de 6 ans et plus**

L'animateur est crédible dans la mesure où il est capable de justifier ses paroles et ses actes vis-à-vis des enfants.

Etre animateur c'est savoir écouter l'enfant, se mettre à son niveau et jouer avec lui. L'animateur est là pour permettre aux enfants de passer des temps de loisirs agréables Mais il est surtout là pour assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants qui lui sont confiés. En absence des parents, l'animateur devient référent.

Auprès des enfants :

- *Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.*
- *Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.*
- *Il a connaissance du public accueilli.*
- *Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.*
- *Il sollicite sans forcer.*
- *Il s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.*
- *il sait adapter les activités à l'âge des enfants.*
- *Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.*
- *Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités.*
- *Il assure les rituels quotidiens qu'il faut organiser de la manière la + efficace possible*

Auprès de l'équipe :

- *Il respecte ses collègues.*
- *Il travaille en équipe et écoute l'autre.*
- *Il participe aux réunions de préparation.*
- *Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.*
- *Il respecte le travail des prestataires de service.....et autres.*
- *Il répond à des demandes d'organisation.*
- *il se remet en question et a un positionnement sur son action.*
- *Il veille à sa propre sécurité*
- *Il fait part au directeur des problèmes de la journée.*

7 Évaluation des camps :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la découverte de l'environnement, des pratiques sportives (escalade, pêche, voile, et randonnée...) 	Rencontrer l'équipe d'animation et créer des liens Découvrir le sport ou des activités culturelles de façon individuelle et collective et développer l'esprit d'entraide, d'initiative Travailler sur les notions d'investissement, d'effort et de plaisir et les accompagner dans ces étapes Mettre à disposition les moyens matériels adaptés	Y-a-t-il eu des échanges ? Combien de lieux ont été « utilisés » ? Ont-ils fait des retours sur les efforts à fournir ? À la pêche ? à l'escalade ? Pendant les séances de voile ? Qu'ont-ils exprimé lors du séjour ? Ont-ils demandé de l'aide ? Ont-ils pris des précautions relatives à la sécurité ? Ont-ils écouté les consignes formulées ? Le matériel était-il adapté et suffisant ?
<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux jeunes de se rencontrer et de vivre un temps de vacances ensemble 	Proposer des temps de repos et permettre des activités autonomes favorisant la démarche participative Favoriser la rencontre et l'échange entre jeunes au sein du séjour Respecter les rythmes de vie des jeunes et des animations adaptée	Les temps libres sont-ils suffisants ? La programmation des animations est-elle adaptée au rythme des journées ? Le rythme des journées convient-il aux jeunes ? (temps de sommeil, temps d'activité, temps libre...) les jeux de société sont-ils adaptés ?
<ul style="list-style-type: none"> favoriser l'apprentissage de la citoyenneté au sein de la vie en collectivité 	Proposer un fonctionnement où le jeune prend des responsabilités de façon autonome Organiser des règles de vie négociables (droits et devoirs) avec les jeunes ainsi que des règles non négociables (sécurité, santé) Instaurer des relations de confiance entre jeunes et animateurs Accompagner les jeunes et être à leur écoute Informer sur la nature et le déroulement des activités Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé (toilette, équilibre alimentaire...)	Comment était l'ambiance au sein du groupe ? Les jeunes ont-ils participé à l'élaboration des règles de vie, d'hygiène et de santé ont-elles été définies avec les jeunes ? Ont-elles été respectées par les jeunes ? Comment s'est passée la relation jeunes / animateurs ? Pour les jeunes ? Pour les animateurs ? Certains jeunes ont-ils rencontré des difficultés ? A-t-on répondu à leurs attentes ? Les informations sur les différentes activités et leur déroulement ont-elles été données ? Ont-elles été comprises par les jeunes ?
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser le public et ses ressources et favoriser son expression 	Accompagner les jeunes dans l'expression de leurs idées Permettre à chacun de donner son point de vue Permettre la prise de décision de façon collective et démocratique	Quels supports/outils pédagogiques ont été utilisés ? Se sont-ils tous exprimés ? Qu'ont-ils exprimé ? Y-a-t-il eu des échanges sur des conceptions, idées ?

Annexes

Situation socio-économique d' Esparron de Verdon.

Trousseau pour l'enfant.

Plan du camping.

Numéros utiles.

Planning des camps

Tableau définitif des groupes....

Esparron de Verdon

Tourisme

Le lac d' Esparron se trouve dans la partie la plus sauvage de cette région magnifique qui s'étend de Sainte - Croix à Gréoux, autour des Basses Gorges du Verdon.

Le village d' Esparron a un cachet certain avec le donjon massif de son château. Le lac à lui tout seul constitue un itinéraire de toute beauté jusqu'au barrage, le long de sites inaccessibles autrement. Les Basses Gorges du Verdon, qui constituent la queue de la retenue jusqu'à Quinson, sont absolument à faire pour les amateurs de canoë.

Si on veut excursionner en voiture : le plateau de Valensole au nord, Manosque et la Durance au couchant et le Haut Var au sud. Une région que les touristes étrangers apprécient particulièrement.

*Port de plaisance (100 anneaux) avec rampe (mise à l'eau) - Base nautique
1 hôtel - 5 restaurants - 9 campings dont 1 naturiste - Gîtes ruraux*

Le village à 400 habitants.

Distance aux villes environnantes

Manosque : 26 Km

Gréoux les Bains : 13 Km (route sinueuse).

La retenue d' Esparron

Altitude : 359 mètres

Superficie : 329 ha

Profondeur maximum : 55 mètres

C'est un barrage en alluvions de 220 mètres de long, d'une hauteur de 67 mètres au-dessus des fondations et d'une épaisseur à la base de près de 300 mètres.

L'usine a une production annuelle de 170 millions de kWh.

Enchâssée dans des montagnes provençales, Dans un cadre splendide, il épouse une forme tourmentée. Les rives sont peu accessibles et c'est ce qui fait l'intérêt du bateau : celui-ci permet d'accéder aux criques les plus secrètes.

Le Club Nautique d' Esparron indique que les vents dominants sont Nord ou Nord - ouest, de force 6 ou 7 au maximum. Son marnage faible est sans conséquence pour la navigation.

Le lac, long lui-même de presque 5 kilomètres, se prolonge à l'amont par les Basses Gorges du Verdon sur 8 kilomètres, jusqu'à Quinson. Un parcours très sauvage à faire en canoë

Activités autorisées :

Voile - Planche à voile - Aviron - canoë-kayak - Baignade - Pêche.

Interdis :

Motonautisme (sauf moteurs électriques) - Ski nautique - Jet-ski.

BAIGNADE

La plage (surveillée) se trouve à Esparron, un peu plus loin que le port.

PECHE

Le lac d' Esparron est classé en 2ème catégorie. Espèces dominantes : brochets, sandres, perches, truites fario, carpes, gardons et ablettes.

ARTISANAT

Poterie de la forge et Le cheval d'argile, Eco musée, artiste peintre REVA REMY et Monique Charpentier et Sculpteur KRIKO.

FICHE INDIVIDUELLE DE TROUSSEAU- 5 jours

POUR LA NUIT :

pyjamas ou chemises de nuit, duvet, petite couverture polaire, 1 lampe de poche

LES VETEMENTS DE JOUR :

Tee-shirts, Slips, culottes, chaussettes, Shorts, Jeans, Survêtement, Sweat-shirts polaire

Blouson ou une veste, Chaussures (tennis, basket pour les activités)

POUR LA TOILETTE :

Serviette, gant, une trousse avec savon, dentifrice, brosse à dents, shampoing, peigne)

POUR LA BAIGNADE :

Serviette, 1 maillot de bain, Chaussures pour l'eau (tennis usagées), Crèmes avant et après solaire

POUR LES ACTIVITÉS :**Chaussures fermé indispensable**

Sac à dos confortable pour le dos,

Gourde

Chapeau, casquette (indispensable)

Lunettes de soleil

DIVERS :

Sac à linge sale

Mouchoirs

Argent de poche (maximum 10€/pas d'obligation)

Campings du soleil : La Tullière, 04800 Esparron-de-Verdon 04 92 77 13 78

Numéros utiles

DDCSPP 04	:-----	04.92.30.37.00
Fax	: 04.92.30.37.50	
Services Vétérinaires	-----	04.92.30.37.00
Ligne directe du service « accueil des mineurs »		
Stéphane Jullien	:-----	04.92.30.37.71
Service départemental d'Incendies et de secours	-----	04.92.30.89.00
Service Interministériel de défense et de la protection civile	-----	04.92.36.72.17
DDASS (Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)	-----	04.92.30.88.18
Gendarmerie de Esparron de Verdon	-----	04 92 77 17 45
Samu	-----	15
Pompiers	-----	18
Numéro d'urgence européen	-----	112
Allô enfance maltraitée	-----	119
Hôpital de Manosque	-----	04 92 73 42 00
Centre antipoison de Marseille	-----	04.91.75.25.25
Ambulancier (VOLPE)	-----	04.92.61.09.49
Mairie de Esparron de Verdon	-----	04 92 77 12 23
Association les Francas à Manosque	-----	04.92.72.14.50
Jean Luc Guyodo	-----	06.80.01.26.00

COORDONNEES DIRECTEURS FRANCAS

ALSH Banon	FENARD	Virginie	La Cabre d'Or	04150	Banon	04.92.73.05.95	06.45.33.92.27	wistitibanon@orange.fr
ALSH Reillanne	VILLAC	Laure	Pôle Enfance Chemin du Stade	04110	Reillanne	04.92.71.10.66	06.07.37.13.52	clsh.reillanne@wanadoo.fr
ALSH Reillanne Adjointe	ROUX	Alice	Pôle Enfance Chemin du Stade	04110	Reillanne	04.92.71.10.66	07.83.43.25.80	clsh.reillanne2@orange.fr
ALSH Les Mées	GOCHE	Fanny	Maison de l'enfance Bd des Tilleuls	04190	Les Mées	04.92.62.46.80	06.08.33.85.77	alsh.lesmees@orange.fr
ALSH Les Mées Adjointe	GUYODO	MARINE	Maison de l'enfance Bd des Tilleuls	04190	Les Mées	04.92.62.46.80	06.31.61.67.11	alsh.lesmees2@orange.fr
Espace Jeunes Les Mées	NICHO	Florian	Place Gérard Vacher	04190	Les Mées	04.92.34.12.11	06.31.61.28.45	espacejeunes.lesmees@orange.fr
ALSH La MARE RIEZ	CERETTA	Philippe	ecole maternelle	04500	RIEZ	04 92 79 97 42	07 67 59 85 23	direction@alshriez.fr
ALSH La MARE RIEZ Adjointe	SCANNAPIECO	Cathy	ecole maternelle	04500	RIEZ	04 92 79 97 42	07 67 82 18 32	direction.adjointe@alshriez.fr
PRESIDENT	BOUSCARLE	Annie	ZI St Joseph avenue Blaise Pascal	04100	Manosque	04.92.72.14.50		lesfrancasdesahp@wanadoo.fr
FRANCAS 04 Directeur	GUYODO	Jean-Luc	ZI St Joseph avenue Blaise Pascal	04100	Manosque	04.92.72.58.28	06.80.01.26.00	jl3@wanadoo.fr
FRANCAS 04 Comptable	GENINA	Corinne	ZI St Joseph avenue Blaise Pascal	04100	Manosque	04.92.72.27.49	06.31.61.15.21	corinne.genina@wanadoo.fr

COORDONNEES DIRECTEURS BASES DE LOISIRS

ESPARRON/VERDON			Camping du Soleil La Tuilière	04800	Esparron de Verdon	04.92.77.12.78		
othmane.hnini@gmail.com	06.18.57.33.35	Responsable des séjours du 10 au 28 juillet	bougherbi.iyes@gmail.com			06.52.23.61.79		responsable du séjour du 31 juillet au 4 aout (mais présent avec Othamne dès le premier séjour)

ESPARRON sur VERDON					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H-9H	Installation	Petit déjeuner / toilette			
9H-10H		Rangement du camp avant les activités			
10H-11H		Pêche Groupe A	Pêche Groupe B	Pêche Groupe A	Pêche Groupe B
11H-12H		Sentier botanique GB	Sentier botanique GA	Pétanque GB	Pétanque GA
Repas midi	Repas midi	Repas midi	Repas midi	Repas midi	Repas midi
14H-15H	Voile	Voile	Voile	Voile	Rangement puis gouter
15H-16H					
16H-17H	gouter et Baignade				Départ
17H-18H	retour camping				
18H-19H	Douche / toilette				
Repas soir à 19 h	Repas soir	Repas soir	Repas soir	Repas soir	
Veillées au camping	thème des veillées décidés par les animateurs				

Sauf séjour du 6 au 10 aout.